

Orientation

**Anx.II-
05**

CLAP

FICHE N°Z027

Version : 1

Directive 87/404/CEE

Référence directive :

Annexe II

Accepté par le GTP :

Juin 1995

Accepté par le CLAP :

Juin 1995

Sujet : Production en continu/définition du concept

Question : Qu'entend-t-on par production en continu ?

Réponse : Lorsque les paramètres de production, par exemple les paramètres du soudage, et le réglage des machines sont maintenus inchangés, il s'agit d'une production en continu. Il n'est pas indispensable que la production se poursuive de manière ininterrompue (ainsi les pauses et les interruptions du travail pendant les week-ends ne mettent pas en cause le caractère continu de la production) mais les paramètres spécifiques à la production devront être fixés de façon invariable.

Motif

Une modification des paramètres de production peut provoquer des variations au niveau des propriétés caractéristiques de la sécurité.